

Paris, le 01 décembre 2023

MISE EN PLACE DE MECANISMES DE GESTION DE LA LIQUIDITE - PLAFONNEMENT DES RACHATS ET SWING PRICING

Mesdames, Messieurs,

Afin de renforcer la protection des investisseurs, ECOFI Investissements a décidé de mettre en place deux mécanismes de gestion de la liquidité dans les OPC listés plus bas :

- Un mécanisme de plafonnement des rachats (les « gates ») ;
- Un mécanisme d'ajustement de la valeur liquidative, le swing pricing.

Ces mécanismes de gestion de la liquidité sont décrits ci-après et seront mis en place d'ici le 31 décembre 2023.

Les documentations réglementaires des OPC concernés seront adaptées en conséquence. Ces mises à jour ne constituent pas une mutation et ne requièrent ni un agrément AMF, ni une action spécifique de votre part. Les OPC conserveront toutes leurs autres caractéristiques, notamment leurs profils de rendement/risque, leurs stratégies d'investissement et l'ensemble de leurs frais.

Mécanisme de plafonnement des rachats (les « gates »)

En cas de circonstances exceptionnelles et si l'intérêt des investisseurs le commande, la société de gestion peut activer le mécanisme de plafonnement des rachats et décider ne pas exécuter en totalité les demandes de rachat centralisés sur une même valeur liquidative dès lors qu'elles excèdent un certain seuil, déterminé de façon objective.

La société de gestion évalue la pertinence de l'application du mécanisme au regard des conséquences sur la gestion de la liquidité afin de garantir l'équilibre de gestion de l'OPC, l'intégrité du marché et l'égalité de traitement des porteurs.

La société de gestion peut décider d'honorer partiellement ou totalement les demandes de rachats au-delà du plafonnement prévu.

Les demandes de rachats non exécutées seront automatiquement reportées et traitées sur la valeur liquidative suivante. Elles ne seront pas prioritaires sur les nouveaux ordres de rachat passés pour exécution sur ladite valeur liquidative suivante. Les ordres de rachats non exécutés et automatiquement reportés ne pourront pas faire l'objet d'une révocation de la part des porteurs de l'OPC.

Mécanisme de swing pricing

Cette méthode d'ajustement de la valeur liquidative (VL) de l'OPC a pour but de préserver l'intérêt des investisseurs présents dans l'OPC en faisant supporter aux seuls investisseurs entrants (respectivement sortants) lors de mouvements de souscriptions (respectivement rachats) massifs, le poids du coût du réaménagement du portefeuille (frais de transaction, les taxes associées et le coût de la liquidité).

Si au jour de la centralisation, le total des ordres de souscription / rachat nets des investisseurs sur l'ensemble des catégories de parts ou actions de l'OPC dépasse le seuil de déclenchement préalablement fixé de « Swing Pricing », le mécanisme d'ajustement sera déclenché. Le déclenchement entraîne un ajustement de la VL à la hausse si la variation de passif est positive ou à la baisse si la variation de passif est négative, par application d'un coefficient d'ajustement dit facteur de « swing ».

Les paramètres de seuil de déclenchement et de coûts de réajustement sont déterminés par la société de gestion et revus périodiquement. Celle-ci a également la possibilité de modifier à tout moment, notamment en cas de crise sur les marchés financiers, les paramètres du mécanisme du « swing pricing ». La société de gestion ne communique pas le niveau du seuil de déclenchement et veille à préserver le caractère confidentiel de cette information.

La VL « swinguée » est la seule valeur liquidative du fonds et la seule communiquée aux porteurs du fonds.

Nous vous invitons à prendre régulièrement contact avec votre conseiller afin de vous permettre d'apprécier l'opportunité de vos placements.

Par ailleurs, notre Service Clients reste à votre écoute :
ECOFI INVESTISSEMENTS - Service Clients
12 boulevard Pesaro - CS10002 - 92024 NANTERRE CEDEX
Tél : 01 44 88 39 24 - Fax : 01 44 88 39 39
Email : contact@ecofi.fr

Nous restons à votre disposition pour toute précision et nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.



Claire MARTINETTO
Présidente du Directoire

LISTE DES OPC CONCERNES PAR LE MECANISME DE PLAFONNEMENT DES RACHATS ET LE SWING PRICING

OPC	Plafonnement des rachats	Swing pricing
AGIR AVEC LA FONDATION ABBE PIERRE	OUI	-
CHOIX SOLIDAIRE	OUI	OUI
CONFIANCE SOLIDAIRE	OUI	-
ECOFI AGIR POUR LE CLIMAT	OUI	-
ECOFI AVENIR PLUS	OUI	-
ECOFI CONVERTIBLES EUROPE	OUI	OUI
ECOFI CONVICTIONS MONDE	OUI	-
ECOFI CREDIT SHORT DURATION	OUI	OUI
ECOFI ENDURANCE EURO	OUI	-
ECOFI ENJEUX FUTURS	OUI	-
ECOFI ENTREPRISES	OUI	OUI
ECOFI HIGH YIELD	OUI	OUI
ECOFI OBLIGATIONS INTERNATIONALES	OUI	-
ECOFI OPTIM 12 MOIS	OUI	OUI
ECOFI OPTIM 26	OUI	OUI
ECOFI OPTIM VARIANCE	OUI	-
ECOFI PATRIMOINE	OUI	-
ECOFI TAUX VARIABLE	OUI	-
ECOFI TRAJECTOIRES DURABLES	OUI	-
EPARGNE ETHIQUE ACTIONS	OUI	-
EPARGNE ETHIQUE FLEXIBLE	OUI	-
EPARGNE ETHIQUE OBLIGATIONS	OUI	-
GALAXIE OBLIGATAIRE 1	OUI	-

ECOFI INVESTISSEMENTS - ENTREPRISE A MISSION

Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés sous le numéro GP97004

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 7 111 836 € - 999 990 369 R.C.S. Nanterre - APE 66.30Z

12 boulevard Pesaro - CS 10002 - 92024 Nanterre Cedex • Téléphone : 33 (0) 1 44 88 39 00

www.ecofi.fr